

NF EN 12272-1 d'octobre 2003

**« Taux d'épandage et régularité transversale du liant
et des gravillons »**

A l'attention de l'ensemble des laboratoires agréés LABORROUTE®

Paris, le 29 août 2022

Mesdames, Messieurs,

De nombreux laboratoires pratiquant cet essai, nous ont fait part de la difficulté de respecter scrupuleusement le mode opératoire de la norme NF EN 12272-1, notamment en ce qui concerne le nombre de moquettes (5) nécessaires à la détermination **du taux d'épandage** du liant.

Si nous comprenons bien la difficulté de répondre à cette exigence sur notamment des routes de faible largeur, la commission Laboroute® ne souhaite pas accorder de dérogation sur cette exigence de la norme et maintient donc la nécessité de 5 points de mesure au minimum sur l'ensemble de la largeur de la rampe d'application.

Ceci n'empêche pas les laboratoires qui le souhaitent de réaliser l'essai avec moins de points, mais dans ce cas alors, **la référence à l'agrément Laboroute® sur le rapport d'essai ne peut être faite.**

Merci de votre compréhension,

Bonne réception,

Claude GIORGI
Secrétaire Général Laboroute